



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Autoroutes: Yvelines

Question écrite n° 36561

### Texte de la question

Mme Jackie Hoffmann rappelle à M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports qu'il a déclaré le 14 mai devant la commission des sites que le prolongement de l'autoroute A 12 ne passerait pas dans la vallée du Pommeret à Levis-Saint-Nom, comme cela est prévu depuis vingt ans. Simultanément, les propriétaires fonciers et le conseil municipal de Levis-Saint-Nom ont annoncé leur intention de réaliser un golf et 120 pavillons haut de gamme. Une promesse d'achat a été signée par Cogedim associée au Racing-Club de France. Le ministre a demandé au préfet de faire étudier d'autres traces en zone urbaine. Elle lui demande s'il y a coïncidence entre sa position et les intérêts fonciers et immobiliers, ou au contraire convergence d'action et quelles mesures il entend prendre pour faire déclarer l'utilité publique sur la trace sud (vallée du Pommeret).

### Données clés

**Auteur :** [Mme Hoffmann Jacqueline](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36561

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

**Ministère attributaire :** équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 1988, page 666